

**26^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 13 septembre 2023 – 19 h
École La Villa des Amis à Tracadie-Beach**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis dans la salle ainsi qu'au conseiller Gallant qui se joint en virtuelle à la rencontre. Un tour de table est effectué pour présenter les membres du Conseil d'éducation et les employés présents.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Marie-France Maltais; Guy Chiasson; Danny Comeau; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

Conseillère et conseiller via Teams : Richard Gallant (vice-président).

Directrice générale : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Absences : Aucune absence

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 147, RÉOLUTION 26-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Mallais-Comeau**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 13 septembre 2023.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
Aucun conflit n'est rapporté.

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente du Conseil invite la vice-présidente du CPAÉ de l'école la Villa des Amis, madame Chantal Brideau, à offrir sa présentation sur leur projet d'école réimaginée dans son école.

Le CPAÉ est très fier de porter le projet d'école réimaginée qui permet de promouvoir les finalités du Conseil d'éducation, aux apprenants de se découvrir soi-même, de leur offrir un milieu d'apprentissage inclusif et de les préparer au monde du travail.

Entre autres activités proposées dans le cadre de l'école réimaginée à l'école La Villa des Amis :

- Des ateliers de maternelle à 8^e année : pêches, roches précieuses, construction de cabanes à oiseaux, etc.
- Des sorties éducatives en lien avec les finalités : atelier du peintre Jean-Baptiste Cormier, atelier d'argile, thérapie avec les animaux, caserne des pompiers, etc.
- Des conférences sur les métiers : pompiers, ambulanciers, entrepreneure locale ont rencontré les jeunes de l'école.
- Des stages pour les 8^e années : en pharmacie, esthétique, ostréiculture, restauration, secrétariat, etc. Les apprenants et entreprises ont tant apprécié l'expérience que six élèves se sont fait offrir un emploi estival à la fin de leur stage.
- Implication des élèves dans différents comités : les leaders, les aides aux petits, la radio étudiante, le comité technique, la cafétéria, etc.
- La création des minis entreprises de classes : confection de limonade, biscuits, beignets, vêtements aux couleurs de l'école, pop corn, etc.

La vice-présidente du CPAÉ se projette dans le futur avec la continuité des ateliers, des conférences et des stages pour l'année qui vient de débiter. Elle informe le Conseil que l'école a déjà élaboré sa planification annuelle avec des dates identifiées pour mener à bien ses projets et les développer. Elle rappelle toutefois que certains défis viennent complexifier leur tâche à savoir le temps de travail assigné à l'agent communautaire dans cette école ainsi que l'aspect financier et le transport scolaire.

La présidente du Conseil invite les conseillers à une période de questions sur la présentation du CPAÉ de La Villa des Amis et les conseillers s'interrogent en premier sur l'appréciation des élèves pour l'école réimaginée. Madame Chantal Brideau répond que les apprenants sont très enthousiastes à participer aux différents ateliers et qu'ils apprécient particulièrement de se découvrir des passions ou moins d'affinités avec certaines activités, certains métiers lors des stages. Le Conseil s'interroge sur la rétroaction des parents, et la vice-présidente du CPAÉ explique que les parents reçoivent bien les projets de l'école réimaginée tout particulièrement les stages en entreprise. Elle poursuit en rappelant que ce projet est aussi gage d'inclusion et d'égalité entre les apprenants, offrant les mêmes opportunités à tous.

Le Conseil souhaite approfondir la question portant sur la diminution du temps de travail de l'agente de développement communautaire à l'école La Villa des Amis, le directeur général explique au Conseil que durant les quinze dernières années aucune révision n'avait été apportée concernant la répartition des agents de développement communautaire dans les écoles du DSFNE. En raison de la variation de la population étudiante au sein de nos

écoles, certaines connaissent une diminution tandis que d'autres connaissent une hausse, il a fallu rééquilibrer les heures des agents de développement communautaire selon les besoins des écoles. La responsable des communications et des relations stratégiques ajoute que les jumelages des écoles ont été modifiés afin d'apporter une meilleure synergie aux écoles, ainsi La Villa des Amis est désormais jumelée à l'école Le Tremplin de Tracadie.

La présidente félicite le CPAÉ pour le beau travail effectué auprès des personnes apprenantes et dans la promotion des finalités du Conseil.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à deux candidates qui se sont distinguées :

Madame Chantal Brideau, bénévole et maman de deux enfants fréquentant l'école La Villa des Amis. Madame Chantal est la présidente du Comité de parents et la vice-présidente du CPAÉ de l'école, elle a donné beaucoup de son temps en étant présente aux activités des apprenants tels que les danses, le cinéma et les différentes fêtes durant l'année. Madame Chantal est très disponible pour aider à mener à bien les projets de l'école, elle a notamment aidé lors de la campagne de financement du voyage de fin d'année des 8^e années. Madame Chantal s'engage régulièrement pour créer un climat positif dans l'école.

Madame Chantal Albert, enseignante de 1^{re} année à l'école La Villa des Amis. Madame Chantal s'est investie sans compter dans son projet de classe extérieur, elle a également pris l'initiative de faire l'aménagement paysagé devant l'école avec sa classe et a supervisé la création d'un jardin. Madame Chantal est une personne investie qui voit au bien-être de ses élèves tout comme celui de ses collègues.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil les remercie d'embellir et de rendre la vie de nos jeunes plus épanouissante au sein de leur école. Madame Albert n'étant pas présente ce soir, c'est le directeur de l'école monsieur Pierre Benoit qui lui remettra son certificat ultérieurement.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 33^e congrès et AGA FNCSF – 26 au 28 octobre 2023 à Sudbury

La présidente rappelle au Conseil que le 33^e congrès et l'AGA de la FNCSF ont lieu du 26 au 28 octobre prochain. Jusqu'à présent la présidente Ghislaine Foulem, le vice-président Richard Gallant, la conseillère Michèle Hébert et le l'élève conseiller Alexandre Veilleux, sous la supervision de la conseillère Hébert, sont les conseillers inscrits au congrès.

7. Pour discussion ou décision du CED
7.1 Politique 713 – Avis juridique

MOTION 148, RÉOLUTION 26-7.1

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Mallais-Comeau**

QUE soit adopté, tel que reçu, l'avis juridique « Politique 713-Orientation sexuelle et identité de genre révisée (23 août 2023) »

Adoptée à l'unanimité

7.2 Politique 713 – Résolution et politique pour la mise en œuvre de la politique 713

ATTENDU QUE la Loi sur l'éducation autorise le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à adopter des politiques;

ET ATTENDU QUE la Loi sur l'éducation autorise le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est à élaborer des politiques qui reflètent les politiques provinciales sur les questions relevant de l'autorité conférée au conseil d'éducation de district;

ET ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a modifié la Politique 713 – Orientation sexuelle et identité de genre le 1er juillet et le 23 août 2023;

ET ATTENDU QUE le Bureau du Défenseur des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick a émis un rapport dans lequel il constate plusieurs problématiques juridiques en lien avec la Politique 713 telle que modifiée le 1er juillet 2023;

ET ATTENDU QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est a obtenu, un avis juridique confirmant la proposition que certains énoncés dans la Politique 713 révisée sont probablement discriminatoires et contraires aux droits des élèves protégés par l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés et au Code des droits de la personne du Nouveau-Brunswick en plus de porter possiblement entrave à leurs droits en matière de vie privée;

ET ATTENDU QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est souhaite créer et perpétuer un climat d'apprentissage inclusif, sûr, bienveillant et accueillant pour tous les élèves;

ET ATTENDU QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est s'oppose à tout traitement discriminatoire, qui impose un fardeau ou qui nie un avantage à ses élèves sur la base d'un motif protégé par la Charte canadienne des droits et libertés et le Code des droits de la personne;

CONSÉQUEMMENT, LE CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST DÉCIDE :

QUE la Politique 713 ne sera pas appliquée à ses élèves intégralement lorsqu'elle impose un traitement discriminatoire à l'endroit de ses élèves contrairement à la Charte canadienne des droits et libertés et le Code des droits de la personne;

QUE la Directive 4010- Orientation sexuelle et identité de genre – Mise en œuvre de la Politique 713 – Orientation sexuelle et identité de genre soit adoptée afin de tenter de protéger les droits des élèves et minimiser les risques juridiques pour le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est;

QUE conséquemment, la Politique 713 sera interprétée par le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est de manière conforme à ses responsabilités et ses obligations en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, le Code des droits de la personne, la Loi sur l'éducation et la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée; et

QUE le ministre soit informé de la présente résolution.

MOTION 149, RÉOLUTION 26-7.2

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit adoptée la résolution telle que présentée par le Conseil d'éducation du DSFNE

Adoptée à l'unanimité

7.3 Calendrier des réunions 2023 – 2024

Le Conseil relève qu'il n'a pas été pris en compte l'indisponibilité de deux conseillers tous les 3^e et 4^e mardis du mois qui rend impossible leur présence lors des réunions de travail supplémentaires tel que le calendrier a été fait. Le Conseil décide d'apporter ce point à la prochaine réunion publique avec les corrections nécessaires apportées. Il est décidé que la prochaine réunion de travail et publique du Conseil se tiendra le 10 octobre 2023 à la polyvalente Aux Quatre Vents de Dalhousie.

Le Conseil profite de ce point pour apporter comme prochain sujet de discussion à l'avenir de réinventer certaines formules de réunions de travail, ayant des ordres du jour allégés comportant un ou deux sujets qui seraient profondément débattus entre conseillers. Plusieurs options sont évoquées telles que le format, la fréquence, les déplacements liés aux rencontres. Ce sujet sera remis à une prochaine rencontre.

7.4 Calendrier des rapports financiers 2023 – 2024

MOTION 150, RÉOLUTION 26-7.4

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE soit approuvé, tel que présenté le calendrier des rapports financiers pour l'année 2023-2024

Adoptée

7.5 Calendrier des rapports d'évaluation des politiques (section 1 et 2)

MOTION 151, RÉOLUTION 26-7.5

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé de la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé tel que présenté le calendrier des rapports d'évaluation des politiques section 1 et 2, par la présidence pour l'année 2023 - 2024

Adoptée

7.6 Lignes de communication

La présidente informe qu'il s'agit du dépôt des lignes de communication du DSFNE comme à chaque début d'année scolaire.

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 13 juin 2023

MOTION 152, RÉOLUTION 26-8.1

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 13 juin 2023.

Adoptée

8.2 Procès-verbal de la réunion publique extraordinaire du 27 juin 2023

MOTION 153, RÉOLUTION 26-8.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Comeau**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique extraordinaire du 27 juin 2023.

Adoptée

8.3 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Retour sur la rencontre d'orientation stratégique 2023 - 2024

La présidente fait part aux membres du Conseil des détails entourant les deux journées stimulantes auxquelles elle a participé à titre de présidente du CEDSFNE dans le cadre de la rencontre d'orientation stratégique 2023 – 2024 du DSFNE. Elle souligne la très belle organisation de ces deux journées et l'impact sur l'investissement, la mobilisation et le dynamisme du personnel du district. Deux très bons conférenciers étaient présents dont monsieur Pierre Lavoie qui est très motivateur et d'une résilience extraordinaire, des exemples qui peuvent motiver nos directions, directions adjointes et personnel-cadre.

La présidente donne la parole au directeur général. Celui-ci explique qu'il s'agit là de l'occasion pour l'équipe de gestion de transmettre les grandes directions et grands messages pour l'année à venir, cette année le thème central était le leadership étant donné que le nombre d'année d'expérience des directions d'école est pour une majorité de moins de cinq ans. Ces journées sont généralement bien appréciées par les participants.

9.2 Nominations

Le directeur général informe les membres du Conseil des nouvelles nominations ayant eu lieu au cours de l'été au sein du district :

- **Monsieur Dion Hébert** au poste de direction adjointe de la polyvalente W.-A.-Losier de Tracadie pour un mandat de 5 ans à partir de cette année scolaire. Monsieur Hébert était directeur de l'école La Relève de Saint-Isidore.
- **Madame Janie Losier** au poste de direction adjointe de l'école W.A.Losier pour un mandat de 1 an à partir de cette année scolaire. Madame Losier est actuellement enseignante à l'école W.A. Losier et possède de l'expérience comme directrice adjointe puisqu'elle a déjà occupé ce poste auparavant à WAL.
- **Madame Cathy Gosselin** au poste de direction de l'école la Relève de Saint-Isidore pour un mandat de 5 ans à partir de cette année scolaire. Madame Gosselin est actuellement directrice de l'école Léandre-Legresley de Grande-Anse.
- **Madame Mélanie Fortin** au poste de direction adjointe par intérim de l'école Terre des jeunes de Paquetville pour cette année scolaire. Madame Fortin était enseignante à cette école.
- **Madame Renelle Levesque** au poste de direction adjointe de l'école le Galion des Appalaches de Campbellton pour un mandat de 5 ans à partir de cette année scolaire. Madame Levesque était enseignante à la polyvalente Roland-Pépin de Campbellton.
- **Madame Jessica Branch** au poste de direction de l'école Léandre-LeGresley de Grande-Anse pour un mandant de 5 ans à partir de cette année scolaire. Madame Branch était enseignante à cette école.
- **Madame Julie McIntyre** au poste de direction du Centre scolaire communautaire la Fontaine de Néguaac pour un mandant de 5 ans à partir de cette année scolaire. Madame McIntyre était directrice de Diversité, Développement et apprentissage 0-8 an au sein du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.

- **Madame Alexe LeBreton** au poste de direction adjointe du Centre scolaire communautaire la Fontaine de Néguaac pour un mandat de 5 ans à partir de cette année scolaire. Madame LeBreton était auparavant enseignante à l'école Carrefour Beausoleil de Miramichi.
- **Monsieur Pierre Benoit** au poste de direction de l'école la Villa des amis de Tracadie pour un mandat d'un an à partir de cette année scolaire. Monsieur Benoit est actuellement enseignant à cette école.
- **Madame Sophie Pitre** au poste de direction de l'école Académie Notre Dame de Dalhousie pour un mandat de 1 an pour cette année scolaire. Madame Pitre possède de l'expérience comme directrice puisqu'elle a déjà occupé ce poste auparavant pour le DSFNE.
- **Madame Nathalie Chouinard** au poste de direction adjointe à l'école Académie Notre Dame pour un mandat de 1 an à partir de cette année scolaire. Madame Chouinard est actuellement enseignante à cette école depuis déjà plusieurs années.
- **Madame Nathalie Brideau** au poste de direction de l'école La Source pour un mandat de 1 an à partir de cette année scolaire. Madame Brideau possède de l'expérience comme directrice et elle vient de terminer un mandat comme présidente de l'association des enseignants du Nouveau-Brunswick
- **Monsieur Mike McWilliams** au poste de direction adjointe de l'école La Source pour un mandat de 1 an à partir de cette année scolaire. Monsieur McWilliams est enseignant depuis quelques années. Il était dernièrement enseignant à l'école Le Tremplin.
- **Marie-Michelle Chiasson**, au poste de coordonnatrice aux communications, elle a pris ses fonctions le 28 août dernier, madame Chiasson occupait le poste de directrice commerciale chez Lanteigne Sports.

9.3 Rapport de vérification des politiques

9.3.1 Politique 3.9 « Remplacement d'urgence de la direction générale »

Le directeur général passe en revue les énoncés figurant dans ce rapport faisant état des mesures prises en cas d'absence de plus de deux semaines consécutives de la direction générale, ainsi que démontrant la bonne communication au sein de l'équipe de gestion du DSFNE permettant le remplacement de la direction générale dans les meilleures conditions. Pour l'année 2023 – 2024, la personne désignée au remplacement du directeur général en cas d'absence prolongée est le directeur exécutif à l'apprentissage, monsieur Robert Roy-Boudreau.

MOTION 154, RÉOLUTION 26-9.3.1

Proposé par le conseiller Robichaud

Appuyé par le conseiller Morais

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.9 « Remplacement d'urgence de la direction générale » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

9.3.2 Politique 3.6 « Communication et appui au CED »

Le directeur général passe le rapport en revue afin de démontrer les évidences que la direction générale communique avec le Conseil en tout temps afin d'assurer que les membres du Conseil soient informés de tout élément jugé pertinent.

Le directeur général profite de la présentation de ce rapport pour remettre au Conseil des documents clés étant des outils de soutien au quotidien pour les écoles et le personnel du district. Les documents remis par le directeur général sont les suivants :

- Le Cadre d'imputabilité, d'amélioration et d'innovation, guide permettant d'orienter les écoles et le personnel du DSFNE;
- Profil du district et des écoles rapportant des données sur l'avancement des finalités;
- Sondage de la satisfaction scolaire et Sondage de l'engagement intellectuel permettant à chaque école d'identifier ses forces et défis.

MOTION 155, RÉOLUTION 26-9.3.2

**Proposé par le conseiller Robichaud
Appuyé par le conseiller Comeau**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.6 « Communication et appui au CED » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

9.3.3 Politique 3.2 « Relation avec la clientèle »

Le directeur général informe le Conseil que c'est la première fois que ce rapport leur est présenté sous ce format et ces chiffres. Le directeur général passe la parole à la représentante de ce secteur qui expose au Conseil sa vision actuelle et future. Elle aborde des sujets tels que la mise à jour et l'uniformisation des sites web, la mise en place de norme pour les signatures des courriels et d'une manière plus globale le processus d'amélioration continue dans lequel elle souhaite emmener son secteur.

MOTION 156, RÉOLUTION 26-9.3.3

**Proposé par le conseiller Robichaud
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.2 « Relation avec la clientèle » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 31 juillet 2023

Le présent budget a été présenté en comité de finances et d'infrastructure et déposé en réunion publique.

Sur un budget total de 135 000\$, le CED a des dépenses de 28 984,00\$ pour un solde de 106 016\$ en date du 31 juillet 2023.

10.1.1.2 Rapport trimestriel du DSFNE – 30 juin 2023

La présidente donne la parole au conseiller Chiasson.

Le conseiller Chiasson présente le rapport trimestriel du DSFNE arrêté au 30 juin 2023. Le budget est de 131 174 003 \$, le DSFNE a des dépenses de 32 572 092 \$ en date du 30 juin 2023. Le porte-parole du comité de finance précise qu'il n'y a pas de projection pour ce début d'année, mais qu'il reste des défis sur lesquels le district devra s'attarder.

Le directeur des services administratifs et financiers fait remarquer aux conseillers que les rapports financiers ont une nouvelle présentation plus parlante. Le conseiller Robichaud avait envoyé des questionnements concernant ce rapport au directeur des services administratifs et financiers, ce dernier l'informe qu'il lui répondra sous peu point par point.

Le directeur général apporte la précision que les montants se trouvant entre parenthèses correspondent à des montants à recevoir.

MOTION 157, RÉOLUTION 26-10.1.1.2

Proposé par le conseiller Chiasson

Appuyé de la conseillère Mallais Comeau

QUE soit approuvé tel que présenté, le rapport trimestriel du DSFNE en date du 30 juin 2023

Adoptée

10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.2.1 Politique 1.3 – Rôle de la présidence

La présidente donne une brève interprétation de la politique, mentionnant entre autres que la présidence est l'unique porte-parole du Conseil sauf sur avis contraire, qu'elle peut prendre des décisions liées aux politiques des sections 1 et 2 uniquement et qu'elle a le droit de vote seulement en cas de partage égal des voix.

Le conseiller Robichaud apporte au Conseil qu'il est important pour l'année à venir de prévoir des comités des politiques.

10.1.2.2 Politique 2.0 – Énoncé général

La présidente relate son interprétation de cette politique et rappelle que la direction générale est le seul lien direct entre le Conseil et le district, le Conseil n'a aucun pouvoir directionnel sur le personnel du DSFNE.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente interroge les membres du Conseil s'il y a des questionnements sur le rapport de la présidente. La présidente informe le Conseil qu'il y a eu beaucoup d'entrevues sur le sujet de la politique 713 et que le message de faire passer l'intérêt supérieur de l'enfant en premier a bien été retranscrit.

Aucun commentaire n'est émis.

11.2 Correspondance

11.2.1 Dépôt de la lettre du sous-ministre – plan de dépenses 2023-2024

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Dépôt de la lettre de remerciement de la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick

Dépôt de la correspondance en réunion publique pour discussion ultérieure.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

Les conseillers et conseillères s'accordent pour dire que la rencontre s'est bien déroulée à l'exception d'un problème de son pour la conseiller Gallant qui était en virtuel.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

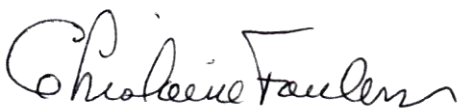
La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires.

Monsieur Pierre Benoit, le directeur de l'école La Villa des Amis souhaite remercier le Conseil de leur présence au sein de son école. Il souhaite toutefois attirer l'attention sur le fait qu'il n'est pas évident pour une direction d'école nouvellement nommée d'accueillir la première réunion publique du CED de l'année et qu'il serait de mise de bien identifier la première école d'accueil de la première rencontre du CED de l'année scolaire.

Madame Brigitte Couturier, responsable des communications et des relations stratégiques prend également la parole pour rappeler aux conseillères et conseillers qu'ils sont invités au Grand Rassemblement du DSFNE qui se tiendra le jeudi 21 septembre au centre KC Irving de Bathurst.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20h53.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil